

# Communiqué de presse - Watergate du Marais Poitevin : épisode 2

## Un traceur GPS retrouvé sous la voiture du porte parole de Bassines Non Merci

Le porte parole du collectif **Bassines Non Merci**, Julien Le Guet a de nouveau été la cible d'un modus operandi de surveillance digne des enquêtes criminelles les plus sensibles. Jeudi 19 janvier 2023, son garagiste a retrouvé un petit boîtier noir méticuleusement dissimulé sous l'essieu avant gauche de son camion. **Après vérification, on lui confirme que ce dispositif est un traceur, numéroté "2919" (cf. photo ci-dessous), qui permet à la police de le géolocaliser en temps réel.**



Ce nouvel épisode du "Watergate du Marais Poitevin", débuté en mars 2022 suite à [la découverte d'un ensemble de matériel de surveillance militaire](#) devant le domicile du père de Julien Le Guet, confirme l'intensification de la criminalisation et de la répression des militants écologistes. Après avoir d'abord nié avoir connaissance de ce matériel, la préfète Dubée avait du avouer piteusement trois jours après la découverte du matériel de barbouzerie, qu'il s'agissait de matériel appartenant à la police nationale.

Car en à peine un an et demi nous dénombrons déjà plus d'une cinquantaine d'auditions libres de militants, une douzaine d'inculpés avec des dossiers de centaines de pages, [une note des renseignements territoriaux et une menace de dissolution](#) des Soulèvements de la Terre, des caméras dissimulées, ou encore des mises sur écoute, filatures, perquisitions et interrogatoires. Notons qu'à Dijon, ce sont [des dispositifs illégaux de vidéosurveillance cachés depuis au moins 18 mois](#) devant les entrées du quartier libre des Lentillères et de l'Espace autogéré des Tanneries qui viennent d'être retrouvées sur ces espaces de convergence écologistes et sociales.

A tout ceci ajoutons encore lors des mobilisations les milliers de gendarmes déployés, les hélicoptères mobilisés, au total des millions d'euros dépensés par l'État pour assurer une privatisation de l'eau sereine pour les agro-industriels portant les projets de méga bassines.

A l'inverse des moyens hors normes déployés pour connaître les moindres faits et gestes de Julien Le Guet, les plaintes déposées par les défenseurs de l'eau victimes d'agressions et de violences physiques sont restées sans réponses. Les services préfectoraux sont restés silencieux après que [Valentin Gendet, jeune membre de Bassines Non Merci ait été molesté](#) brutalement devant son domicile et envoyé à l'hôpital en novembre dernier; Ils le sont tout autant face menaces et intimidations répétées à l'encontre de militants anti-bassines comme Jean-Jacques Guillet.

Nous exigeons que toute la lumière soit faite sur ces moyens de surveillance hors norme et l'atteinte grave aux libertés publiques et individuelles qu'ils représentent. Il est hors de question que nos impôts continuent de financer la défense des intérêts des agro-industriels qui s'accaparent l'eau. Halte à la débauche de moyens dissimulés pour réprimer et surveiller les habitant.e.s lanceurs d'alerte qui cherchent juste à protéger un bien commun vital: l'EAU ! A l'image des [plus de 200 personnalités qui l'ont affirmé avec nous dans Libération le 7 janvier](#), nous rappelons que nous ne sommes pas des éco-terroristes et que nous ne nous laisserons pas traiter comme tels. Nous serons présent-e-s, plus nombreux.ses que jamais, le 25 mars pour la prochaine grande mobilisation "Pas une bassine de +".

No bassaran !

